



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 6 AOÛT 2024 À 18 H**

Personne(s) présente(s) :

Charles Brochu, président
Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1
François Boily, Conseiller municipal - District 3
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Autorisation - Acquisition d'un foursome au tournoi de golf Cité-Joie 2024 à titre de subvention discrétionnaire
- 3.2 Autorisation - Acquisition du lot 1 820 703

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Varia

- 8.1 Aucun

9. Période de questions

- 9.1 Période de questions

10. Levée de l'assemblée

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le greffier-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil par voie électronique.



Tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et renoncent à celle-ci.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h.

260-2024

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

261-2024

3.1 Autorisation - Acquisition d'un foursome au tournoi de golf Cité-Joie 2024 à titre de subvention discrétionnaire

ATTENDU la recommandation de monsieur le maire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

De verser une subvention discrétionnaire du conseil au montant de 1 000 \$ à la Fondation Cité-Joie.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

262-2024

3.2 Autorisation - Acquisition du lot 1 820 703

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à négocier et signer une offre d'achat pour le lot 1 820 703 d'un montant maximum de 440 000 \$.

D'autoriser l'acquisition du lot 1 820 703 pour un montant maximal de 440 000 \$, plus taxes applicables.

De mandater Me Hélène Bergeron pour procéder à la transaction.

Que cette autorisation est conditionnelle à la cession devant notaire dudit lot avant le 15 décembre 2024.



D'autoriser le maire et le greffier-trésorier à signer tous autres documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement et remboursable sur 10 ans à partir de 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Période de questions

À 18 h 20, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 20.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 18 h 20.

Charles Brochu, maire

Richard Labrecque, greffier-trésorier